Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1999)
Heft: 4

Artikel: Recherche énergétique
Autor: Schriber, Gerhard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-642964

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLITIQUE ENERGETIQUE INTERNATIONALE

Recherche énergétique

Si la Suisse voulait rester isolée dans son coin pour fricoter sa petite recherche énergétique, ce serait aussi futé que de prétendre changer le climat planétaire grâce aux seuls efforts helvétiques. Avec la coopération internationale, tout le monde est gagnant. Car non seulement cette formule produit des synergies: elle permet en outre d'éviter des doublons, d'améliorer l'efficacité de la recherche et même de stimuler l'activité industrielle – sans compter qu'elle joue un rôle majeur dans l'harmonisation des réglementations et des lois.

Toutefois, la coopération ne se justifie pas toujours. Par exemple, les problèmes spécifiquement suisses requièrent leur solution «maison». Il en va de même pour les projets de recherche visant à des résultats brevetables.

Dans le domaine de la recherche énergétique, le rôle de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ne consiste pas seulement à coordonner les efforts consentis à l'échelon national: son rôle s'étend bien au-delà. Ses chefs de programmes connaissent ce qui se fait ailleurs et entretiennent des contacts étroits avec les responsables de programmes étrangers. Autant dire que les projets internationaux font déjà partie d'une forme de tradition suisse. Le quart de l'argent des collectivités publiques investi dans la recherche énergétique l'est dans des projets directement intégrés à des programmes internationaux. La majeure partie des autres projets est déterminée par les activités internationales apparentées. A cet égard, nous exploitons à fond les possibilités qu'offre l'Agence internationale de l'Energie (AIE).

La collaboration suisse aux projets de recherche énergétique de l'UE s'est limitée, au début – dans le cadre de l'accord Euratom – aux questions de fusion nucléaire. Depuis 1993, nous travaillons aussi de plus en plus sur les sujets non nucléaires. L'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne (en phase d'approbation en Suisse) dans le domaine de la recherche, va faciliter grandement la négociation et l'accès à ce genre de projets (vraisemblablement à partir de 2001).

Il serait souhaitable de développer la coopération avec les pays de l'Est et du Tiers-monde. Le manque de moyens financiers, mais aussi des expériences décevantes, ont suscité une certaine réserve. Néanmoins, l'OFEN persévère dans ses efforts pour favoriser l'émergence de relations capables de faire progresser la recherche énergétique dans ces pays.

Gerhard Schriber,
Chef de la section Coordination de la recherche et des domaines spéciaux, OFEN

La participation suisse aux projets de recherche de l'AIE:

- Les programmes de recherche de l'AIE, subdivisés en projets, couvrent tout le domaine énergétique.
- Depuis 1977, la Suisse a coopéré à plus de 120 projets de l'AIE. Dans beaucoup d'entre eux, elle occupait ou occupe encore une position de leader – par exemple dans le domaine de l'aération des bâtiments, du stockage de la chaleur ou des véhicules légers.
- Plusieurs projets de l'AIE ont été initiés par la Suisse, plus particulièrement dans les domaines de la chimie solaire, ainsi que de l'exploitation du solaire passif et des piles à combustible au gaz naturel.

Le label énergétique s'internationalise

Depuis 1994, Energie 2000 accorde un label aux appareils économes en énergie (ill. 1). Les exigences pour l'obtention de ce label ont crû au fil des ans. Les consommateurs soucieux de leur consommation d'énergie possèdent maintenant une bonne référence lors de l'achat d'un appareil. Petit à petit, on a élargi la palette des appareils concernés. Après la bureautique, la vidéo et la télévision, cette année a vu l'intégration des installations de haute fidélité, des transformateurs-prises, des chargeurs de batterie et des économiseurs d'énergie. D'autres groupes de produits vont encore suivre.

Dès le début, nous avons tout mis en œuvre pour que le label Energie 2000 – salué et reconnu par nombre de partenaires étrangers – puisse s'imposer en Europe. C'est aujourd'hui chose faite. Le concept du label suisse a été repris par sept autres pays, regroupés sous l'appellation GEA (Group of Efficiency Appliances). Pour en savoir davantage, consultez www.energeavia.org. Cet accord a entraîné une modification du logo (ill. 2). L'application internationale du label Energie 2000 augmente considérablement sa portée, tandis que le partage des tâches et l'échange d'informations permet de maintenir les frais dans des limites acceptables. La prochaine étape consiste maintenant à trouver une harmonisation avec le label nord-américain «Energy Star».

La Suisse a adopté un autre label largement utilisé dans l'UE, celui de «Déclaration E» pour les gros appareils ménagers (ill. 3). L'étiquette est aisément reconnaissable grâce à ses sept colonnes arc-en-ciel permettant d'identifier la consommation d'énergie. La «Déclaration E» existe dans notre pays depuis 1997 pour les réfrigérateurs et les congélateurs, depuis 1998 pour les lave-linge et les sèche-linge. Les ampoules électriques viennent de suivre, et ce sera maintenant le tour (dès octobre 1999) des lave-vaisselle. L'Office fédéral de l'énergie contrôle l'introduction de la «Déclaration E» et recommande l'achat des appareils de classe A et B.

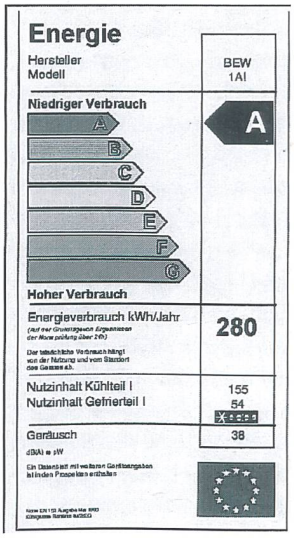

Rolf Schmitz
Section Utilisation rationnelle de l'énergie, OFEN

Pour tout complément d'information:
www.energielabel.ch